



CR N° 102

Compte rendu de la réunion de bureau

Du **Lundi 12 Décembre 2018**
à Vulaines s/Seine

PRESENT MESSIEURS:

- ◆ CLEQUIN Jean Pierre
- ◆ HAAS Daniel
- ◆ LIAIGRE David
- ◆ MENARD Jacky
- ◆ RONGEON Michaël

ABSENTE EXCUSEE MADAME:

- ◆ MEROT Muguette

ORDRE DU JOUR:

- 1/ Approbation du CR N°101..... P2
- 2/ Vie des Sections P2
 - ◆ *Section Fitness*
 - ◆ *Section Plongée*
- 3/ Point financier P2
 - ◆ *Section Badminton*
 - ◆ *Section Plongée*
- 4/ Questions diverses P3
 - ◆ *Demande de création de section: « Self défense »*
 - ◆ *Demande de subvention Conseil Général 77*
 - ◆ *Assemblée générale 2019*
 - ◆ *Demande de subvention COSEG et bilans*

1/ Approbation du C.R. N°101

Aucune remarque n'étant faite, celui-ci est approuvé par le bureau.

2/ Vie des sections

Section FITNESS :

Depuis la dernière réunion et notre demande de renseignements sur le fonctionnement du professeur ainsi que sur le GEVA, nous n'avons pas eu de réponse ou de demande de subvention supplémentaire.

Section PLONGEE :

Nous sommes toujours en attente de la convention entre la piscine de Melun et la section. Jean-Pierre a relancé le 1^{er} décembre le Président.

Réponse de P. LEGRAND : La convention est toujours en cours de rédaction, elle sera envoyée au COSEG dès que possible.



3/ Point financier

Section BADMINTON :

Le chèque de subvention du **17/08/2017** de 125,00 € non encaissé après plusieurs relances de notre part va être réintégré dans notre trésorerie le 31/12/2018.

N.B.: Validité d'un chèque: 1 an et 8 jours.

Section PLONGEE :

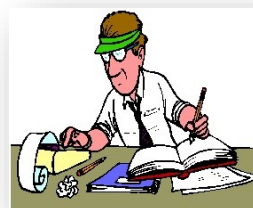
Pour l'exercice 2017, nous n'avons toujours pas de demande de paiement de la part de Dammarie les Lys. La somme de 3954,15 € pour cela restera provisionnée jusqu'au 31/12/2019.

Pour l'exercice 2018, nous avons réglé les 3408,75 € pour la période du 10/11/2017 au 29/06/2018.

Un courrier adressé le 9/11/2018 à la section pour régler leur part (40%) a été envoyé. Pas de retour à ce jour. Nous allons relancer P. LEGRAND pour que cela soit réglé avant la fin d'année.

Le solde des comptes sont de:

- ◇ 8784,00 € pour le Compte Courant
- ◇ 9016,00 € pour le livret Bleu.





4/ Questions diverses

Demande de création de section « Self défense » :

Depuis la dernière réunion, et plusieurs échanges de courriel, nous n'avons pas assez d'informations pour statuer sur la création de la section et pour qu'elle soit rattachée au COSEG.

Une relance a été faite le 11/12/2018 à F. CHIODI pour qu'il puisse nous donner ces réponses.

Nous statuerons à la prochaine réunion de bureau mais l'ouverture de la section au sein du COSEG ne pourra se faire au 1er janvier 2019.

Demande de subvention CONSEIL GENERAL 77 :

Le dossier doit être retourné au CG77 avant le 12/02/19. Les sections qui peuvent en bénéficier (affiliation à une fédération sportive et effectif >10 adhérents) devront donc remettre l'ensemble des éléments nécessaires au Bureau du COSEG afin qu'il puisse faire cette demande.

Assemblée Générale 2019 :

La date de l'AG est fixée au 21 Février 2019 (lieu et heure communiqués ultérieurement).

Demande de subvention COSEG et bilans :

Les Présidents de section recevront un courriel prochainement. La date limite pour saisir les demandes de subvention et faire les bilans sur le site du COSEG est fixée au 18/01/2019. Nous remercions les sections qui ont déjà anticipé cette demande.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.



LE SECRETAIRE
RONGEON Michaël

LE PRESIDENT
CLEQUIN Jean-Pierre

Courriel: COSEG77@gmail.com

Site internet: <http://coseg77.free.fr>